

## 1 Identification des parties

### Demandeur

Nom et numéro du club

Responsable

Adresse du club

Téléphone

Télécopieur

Courriel

### Centre de services

Centre de services

Responsable

Adresse centre de services

Téléphone

Télécopieur

Courriel

## 2 Identification du passage (Le passage doit être situé sur le terrain et indiqué à l'aide de piquets)

Motoneige

Quad (VTT)

Sentier toute saison

Sentier d'été

Sentier d'hiver

### Type de sentier

Local

Régional → Numéro de sentier \_\_\_\_\_

Transquébécois → Numéro de sentier \_\_\_\_\_

Route traversée et emplacement exact (ex. : adresse, distance d'une intersection)

Municipalité (locale) où est situé le passage

Municipalité régionale de comté où est situé le passage

### Croquis de localisation

Indiquer le nord, la route traversée, les bâtiments avoisinants et leur adresse, la signalisation existante et les autres éléments pertinents. Sur le terrain, un piquet doit indiquer adéquatement l'endroit du passage de part et d'autre de la route. Annexer le croquis si l'espace dans l'encadré est insuffisant. Joindre la carte du réseau de sentier du club.

## 3 Légitimité des approches et engagements du demandeur

Le demandeur certifie avoir obtenu un droit de passage sur les terrains ou sur les chemins publics donnant accès au passage (Joindre une copie des droits de passage donnant accès à la route).

Le demandeur s'engage à maintenir les distances de visibilité minimales et à respecter les caractéristiques du passage telles que spécifiées à la section 2, ainsi que toutes autres exigences du ministre des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des transports.

En date du \_\_\_\_\_ (Année-Mois-Jour)

Prénom et nom du demandeur (caractères d'imprimerie)

Signature du demandeur (le cas échéant, joindre la résolution du représentant)

Titre du demandeur (caractères d'imprimerie)